

Questions orales

ce projet et je l'appuie moi-même, mais nous avons besoin de l'aide d'autres ministères. Je m'engage à continuer mes démarches à cette fin. Comme il l'a dit, la présente législature achève, mais nous pouvons peut-être réaliser quelque chose dans le peu de temps qu'il nous reste. Je vais faire de mon mieux.

M. Steve Butland (Sault Ste. Marie): Madame la Présidente, c'est une bonne réponse.

Des voix: Oh, oh!

M. Butland: Ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Travaux publics.

Selon les renseignements que j'ai obtenus de son cabinet, le ministre de l'Environnement serait favorable au projet. J'ai reçu une lettre du ministre d'État chargé des Petites entreprises et du Tourisme, qui me dit qu'il appuie le projet. Le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à apporter une somme de 5,9 millions de dollars à un projet fédéral. La ville de Sault Ste. Marie entretiendra le site quand l'écluse sera réparée.

Je demande encore une fois au ministre: continuera-t-il de travailler avec le ministre de l'Environnement afin que ce projet du fédéral de réparer l'écluse puisse se réaliser avant la fin du mandat de ce gouvernement?

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre des Travaux publics): Madame la Présidente, je m'engage fermement auprès de mon collègue à continuer de mon mieux à travailler avec mes collègues pour la poursuite de ce projet utile à plusieurs points de vue et qu'on pourrait qualifier de multidisciplinaire et de multidimensionnel. Nous ferons de notre mieux.

* * *

LES PENSIONS

M. Greg Thompson (Carleton—Charlotte): Madame la Présidente, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et concerne les délais qu'il faut compter pour l'examen des appels concernant les pensions d'invalidité.

Il y a deux ans, il fallait compter environ quatre mois. À présent, il faut compter près d'un an. Les députés de tous les côtés de la Chambre conviendront avec moi, je pense, que nul autre que le ministre ne s'est intéressé autant au sort des handicapés. Par contre, cette période d'attente nous préoccupe tous.

Ne peut-on revoir la procédure ou faire quelque chose pour l'accélérer car s'il est des Canadiens qui sont dans le besoin, ce sont bien les personnes handicapées. Imaginez leur angoisse et leur frustration!

M. Foster: Mais il se prend pour Maurice Chevalier, celui-là!

Une voix: «Quand j'ai les bleus, bébé. . .»

Mme Campbell (South West Nova): Chantez!

• (1440)

Mme le vice-président: Je suis sûre que tous les députés veulent, comme moi, écouter ce qu'a à dire le ministre. Je lui passe la parole.

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Madame la Présidente, je sais que mes collègues vont être déçus, mais j'ai dit que ma carrière de chanteur prenait fin vendredi soir. Je vais donc faire de mon mieux pour répondre à cette question au sujet des demandes de pensions d'invalidité, l'une des meilleures questions qui aient été posées aujourd'hui à la Chambre.

Je partage la frustration de mon collègue face au nombre sans cesse croissant des demandes de pensions d'invalidité dans le cadre du RPC. Nous essayons cette année de former un plus grand nombre d'employés de façon à régler ce problème à court terme.

Mais nous trouverons une solution à long terme à ce problème dans le cadre de la revue du programme de sécurité du revenu, en changeant de façon fondamentale la façon dont le ministère procède en ce qui concerne le Régime de pensions du Canada.

Si le député et les personnes qui s'en remettent à lui veulent bien se montrer patients, ce problème devrait être réglé dans l'année qui vient, à la satisfaction de tous les Canadiens.

* * *

LA LOI SUR LES PRÊTS AUX PETITES ENTREPRISES

M. George S. Rideout (Moncton): Madame la Présidente, ma question s'adresse au ministre d'État aux Petites entreprises.

Le gouvernement et les banques sont de mèche dans le cadre d'une manoeuvre de relations publiques trompeuse. Pour les petites entreprises il est pratiquement impossible d'obtenir du capital de risque et la Loi sur les prêts aux petites entreprises est fort peu utile à cet égard. Les banques continuent de fonctionner comme elles le faisaient dans le passé. Depuis 1989, les prêts aux petites entreprises ont diminué de 11 p. 100 et ceux aux grosses entreprises ont augmenté de 11 p. 100.

Quand le gouvernement va-t-il cesser de dire des balivernes et débloquent enfin les crédits voulus?